

Réf: Dossier N° 145372

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRE ELECTRIQUE »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD
PRES DE LA PHARMACIE BETHANIE, Lot 139, Ilot 140

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRE ELECTRIQUE »

Objet : ELECTRICITE,

CLIMATISATION,

ETANCHEÏTE,

PLOMBERIE

,

FOURNITURE

VENTE

,

DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD

PRES DE LA PHARMACIE BETHANIE, Lot 139, Ilot 140

Dirigeant(s): M COULIBALY KIGNINLMAN ANGE CYRILLE
VENCESLAS (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-08839 du 28/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°44238/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

